



Home
ST-VINCENT DE PAUL
ASSOCIATION CHAPITRE XII

Ass. Home St Vincent de Paul
Régie par le chapitre XII
Rue Curé Beckmann 7 - 4960 XHOFFRAIX
Tél. 080/330597 - Fax 080/429750

Mail général : info@homesaintvincent.be

Facturation : facture@homesaintvincent.be

Soins : infirmiere@homesaintvincent.be

PROJET de VIE

« L'important n'est pas
d'ajouter des années à la vie,
mais de la vie aux années »



Projet de vie du Home Saint Vincent de Paul

TABLE DES MATIERES :

1. Introduction
2. Présentation de la maison
 1. Historique
 2. Bâtiment et localisation
 3. Organisation
 1. Les services
 2. Le personnel
 3. Les collaborations
3. Notre philosophie
 1. L'esprit familial et villageois
 2. L'accueil
 3. L'identité de la personne âgée
4. Le résident
 1. Qui est-il ?
 2. Les droits et devoirs du résident, la vie en communauté.
 3. Le séjour du résident
 4. La famille
5. Les bénévoles
6. L'animation
 1. Pourquoi, pour qui, par qui?
 2. Activités récurrentes
 3. Activités particulières
 4. Les sorties
 5. Les projets.

Projet de vie du Home Saint Vincent de Paul

7. Conclusions

1. Introduction

Bienvenue chez vous !

Lorsque le temps a passé et qu'avec l'âge, la perte d'autonomie se fait pesante, l'entrée en maison de repos peut devenir inéluctable.

Cette entrée ne doit pas ajouter à la peine mais permettre à la personne âgée de vivre une autre vie. La maison de repos devient alors son nouveau foyer, lui permettant de trouver la sérénité, le confort et les petites joies du quotidien.

C'est pourquoi l'objectif des soins, au sens large du terme, que nous apportons à nos pensionnaires est leur bien-être.

2. Présentation de la maison

2.1. Historique :

C'est en 1869 que fut fondé le couvent des religieuses de Saint-Vincent de Paul à Xhoffraix grâce à une donation des époux Godefroid Villers-Doutrelepont de Malmedy.

Il se transforma ensuite en une école pour jeunes filles avant de devenir un home pour personnes âgées au tout début du siècle. A l'origine, « *le couvent devait être mis à disposition de trois Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul (dépendant de la Maison de Cologne) dont l'une serait institutrice, la deuxième en charge de l'ouvrage et la troisième visiterait les pauvres à domicile* ». Petit à petit la maison s'est transformée en maison d'accueil puis en home pour personnes âgées. Chère au cœur des villageois, plusieurs d'entre eux créent une ASBL pour maintenir la maison de repos en activité.

En 2008, L'ASBL, la commune et le CPAS se sont unis pour créer « l'Association Home St Vincent de Paul » régie par le chapitre XII de la loi de 1978 dans le but d'accueillir les résidents dans un nouveau bâtiment respectueux des normes.

2.2. Bâtiment et localisation :

Nous sommes localisés à Xhoffraix, petit village campagnard proche de la ville de Malmedy. La maison est située dans un écrin de verdure au départ de nombreuses balades, les résidents voient passer de nombreux marcheurs. Considéré comme véritable fleuron du tourisme dans l'Est de la Belgique, Malmédy - Xhoffraix sont situés au cœur du plateau des hautes Fagnes.

Le bâtiment inauguré en 2011 a été conçu comme une grande maison, pour garder le caractère familial de l'établissement.

Nous avons créé à l'entrée du bâtiment un milieu de vie où tous les locaux communs sont regroupés. La salle à manger éclairée par de larges fenêtres permettant de découvrir une magnifique vue sur la vallée se prolonge par le salon qui donne sur le parvis de l'église.

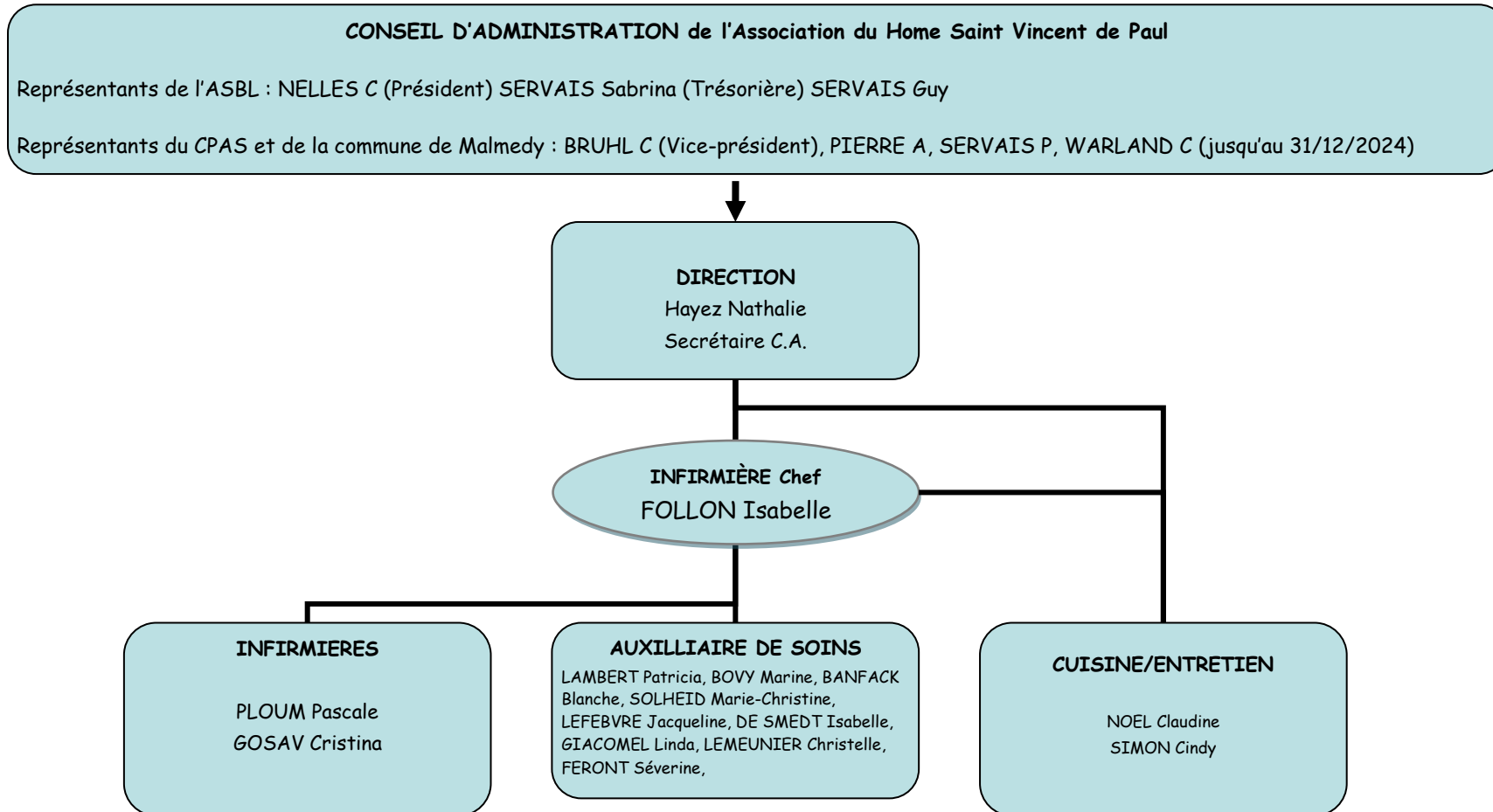
Dans cette entrée du bâtiment outre ces deux salles on trouve la salle polyvalente, l'infirmerie, la cuisine et le bureau de la direction. Cela permet d'avoir une perspective sur le milieu de vie.

Projet de vie du Home Saint Vincent de Paul

Une terrasse en partie couverte permet aux résidents, aux visiteurs, aux familles et au personnel de profiter du beau temps et certains jours d'organiser des barbecues.

Projet de vie du Home Saint Vincent de Paul

2.3. Organisation :



Projet de vie du Home Saint Vincent de Paul

2.3.1. Les services :

La cuisine :

Le repas chaud de midi nous est livré par la maison de repos du CPAS de Malmedy, dans des conteneurs adaptés. Le weekend, une équipe de bénévoles se charge d'aller le chercher. Les repas du soir et du matin sont confectionnés par notre équipe. Pour le bien-être de nos résidents, des menus du midi, adaptés aux envies émises lors du conseil des résidents sont préparés occasionnellement.

Au moins deux fois par semaine, le repas du soir se compose d'autre chose que de tartines (ex : salades de pâtes ou de pommes de terre maison ...). A la belle saison, des salades de fruits frais remplacent les desserts du repas de midi.

En plus des adaptations réalisées dans notre cuisine, les bénévoles préparent avec les résidents certaines recettes typiques (soupe d'orties, gaufres, crêpes, salade russe, ...)

Les repas peuvent être pris en salle ou en chambre bien que nous privilégions le repas en salle. L'horaire du petit-déjeuner est volontairement étalé de 7h00 et 11h00 pour que chacun puisse se réveiller dans la mesure du possible à son rythme.

L'entretien et la buanderie :

Les chambres de tous les résidents et les espaces communs sont entretenus une fois par jour. Les personnes plus autonomes peuvent donner un coup de main à la femme de ménage. Le moment du nettoyage est toujours coordonné avec les soins donnés. Le personnel d'entretien veille à la propreté mais est également présent pour échanger avec le résident. Il répond aux questions, informe et parfois rassure la personne âgée.

Le linge plat, les draps, les gants de toilettes, les vêtements du personnel sont lavés en interne. Les vêtements des résidents peuvent aussi être lavés par nos soins moyennant supplément.

Les soins :

La personne âgée est considérée comme un adulte à part entière. Lors des soins, sa dignité et son autonomie sont reconnues par le personnel. Celui-ci stimule le résident à faire ce qu'il est encore capable de réaliser et ne le fait pas à sa place. « Parler est un soin » Le personnel est très sensible à l'importance de la communication, à tous les niveaux. Importance de la communication non verbale : sourire, regard, touché...

L'administratif :

Le bureau de la direction est ouvert tous les jours de la semaine selon l'horaire affiché. Tous peuvent y obtenir des informations, acheter des timbres, demander des conseils ou encore venir parler d'un tracas ou d'une envie...

C'est là que sont éditées les factures mensuelles et où les résidents qui le désirent peuvent retirer de l'argent liquide pour leurs dépenses personnelles.

2.3.2. Le personnel :

L'équipe est formée de 3 infirmières, 9 aides-soignantes, 1 femme de ménage, 1 personne pour la cuisine, la directrice et les bénévoles.

Projet de vie du Home Saint Vincent de Paul

Il est important de veiller sur le bien-être des personnes, cela concerne aussi bien les résidents que les membres du personnel. Pour que chacun trouve sa place et se sente bien, il est nécessaire de parvenir à créer un climat de confiance et d'écoute.

Chaque membre à une tâche bien définie, centrée sur le bien-être du résident mais l'esprit d'équipe maintient une activité dynamique et une ambiance agréable. Dans une petite maison comme la nôtre, l'entraide et le soutien entre les membres du personnel est essentiel. Chacun est une pièce de l'engrenage qui a pour objectif la qualité de vie de nos résidents.

Le personnel traite le résident avec respect comme un adulte et en tant qu'individu. Chaque personne a sa propre histoire et il est exclu de vouloir le changer. Le personnel comprend que le respect de l'individu passe par l'acceptation de la personne en tant que telle.

Une réunion d'équipe régulière et rapport oral journalier permet un échange d'informations entre les membres de l'équipe.

La formation du personnel est obligatoire et nécessaire. Il est enrichissant de se retrouver entre collègues dans un autre contexte que celui du travail, afin de réfléchir sur le même thème. Au-delà de l'importance des connaissances pratiques et théoriques, la formation permet à tous une remise en question de la pratique quotidienne.

2.3.3. Les collaborations :

Notre petite maison ne peut fournir certain service, c'est pourquoi nous collaborons avec :

- Pour l'accompagnement en fin de vie La plate-forme de soins palliatifs de l'Est de la Belgique – Verviers.
- Les services de transports de la Croix-Rouge,
- La bibliothèque de Malmedy (Animation Mamy-Papy surfeurs)
- Les services sociaux de la ville de Malmedy

3. Notre philosophie :

3.1. L'esprit familial et villageois :

Pour nous, un point primordial est le caractère familial de la maison. Nos 24 pensionnaires sont devenus nos « Mamys », nos « papys », nos amis. Nous formons une grande famille. Le personnel s'investit affectueusement dans sa relation avec la personne âgée. En retour, celle-ci s'intéresse à notre vie au quotidien. C'est ainsi que si un membre du personnel est malade, les pensionnaires demandent régulièrement des nouvelles au sujet de sa santé.

Il y a une entraide entre pensionnaires. L'un va chercher l'autre moins valide pour aller à la salle à manger ou l'autre servira le café à table.

On se sent « tous » concerné par l'avenir de l'autre, on vit ensemble.

Projet de vie du Home Saint Vincent de Paul

Du fait de son histoire, la maison de repos est chère au cœur des villageois qui sont nombreux à y résider mais aussi à venir aux activités organisées tout au long de l'année comme le marché de Noël. Mais le village vient aussi rendre visite à leurs aînés lors de festivités comme « la nuit de mai »

3.2. L'accueil :

Il est déjà très difficile pour une personne âgée d'entrer en maison de repos. Elle perd tous ses repères, doit faire abstraction de tout le côté matériel de son passé. Bien souvent, elle abandonne une maison spacieuse où elle était chez elle, entourée de tous ses souvenirs pour venir s'installer dans une chambre toujours trop petite qui ne lui appartient pas (du moins elle le croit) et qui lui est étrangère. C'est pourquoi il est primordial que l'accueil soit chaleureux, aimable et préparé.

La préparation d'une entrée se réalise dans un premier temps par l'inscription sur une liste. Lors de ce premier contact, la directrice encourage le demandeur et/ou la famille à une visite de la maison. A cette occasion la directrice remet un dossier au peut-être futur résident.

Dans celui-ci se trouve le règlement d'ordre intérieur, la convention d'hébergement, le projet de vie mais aussi un questionnaire. Celui-ci nous permet de mieux connaître les attentes, la vie, les événements importants de la personne âgée. Toute la famille est invitée à y répondre.

Une visite à domicile sera organisée si nécessaire par l'infirmière.

Lors de l'entrée plusieurs points sont importants :

- L'accueil personnalisé par la direction ou le personnel de soins.
- La préparation de la chambre : elle doit être impeccable, chaleureuse et dans la mesure du possible aménagée avec des meubles et des photos de la personne entrante. Un petit présent et la carte de bienvenue attendent le résident sur sa table.
- L'heure d'arrivée a également son importance. Il n'est pas idéal d'entrer au milieu d'un repas, lors d'une fête ou le matin au « coup de feu » des soins. C'est pourquoi il faut essayer que la personne âgée puisse entrer vers 11h ou 14 h. On a ainsi plus de temps à consacrer à la personne âgée et à sa famille. Si c'est 11h le nouvel arrivé et sa famille sont invités à prendre le repas avec le reste de la communauté.
- L'accueil est aussi journalier pour chacun et par chacun, personnel, résident et famille. Il permet de créer le climat convivial et familial caractéristique dans notre maison de repos.

3.3. L'identité de la personne âgée :

Il est capital pour la personne âgée qu'elle puisse garder son identité au sein de la maison. C'est Mr X, qui occupe cette chambre et non le pensionnaire Alzheimer du 14. La personne âgée est considérée avec respect comme un adulte à part entière et en tant qu'individu. Il ne faut pas considérer nos résidents comme un numéro, et éviter les dérapages avilissants et dégradants du genre « mémé » ou « pépé ». Certains nous demandent de les tutoyer ou de les appeler par leur prénom, d'autres aiment garder une certaine distance. C'est pourquoi, dès leur arrivée, nous cherchons à connaître leur besoin d'identité et le respecter.

Projet de vie du Home Saint Vincent de Paul

4. Le résident :

4.1. Qui est-il ?

A l'heure actuelle, notre maison accueille 24 résidents. Une bonne partie des pensionnaires provient des villages de Xhoffraix, Mont et Longfaye, les autres sont de la région ou ont de la famille alentour. Nous gardons ainsi la continuité de vie des résidents ayant vécu à la campagne. Leur cadre de vie est agréable car aussi proche que possible du cadre de vie familial. Même si lors de l'entrée, la dépendance est faible, au fil des années une perte d'autonomie est à prévoir, mais nous essayons dans la mesure du possible, d'accompagner et de garder la personne âgée jusqu'à la fin de sa vie. Nous assurons donc la continuité en leur prodiguant des soins palliatifs.

4.2. Les droits mais aussi les devoirs du résident, la vie en communauté.

La plus grande liberté possible est laissée aux résidents pour autant que celle-ci soit compatible avec la vie communautaire.

- **Respect de la religion et des opinions philosophiques.**

La plupart de nos résidents sont de religion catholique, une messe est célébrée une fois par semaine et s'y rend qui le désire. Une aide est offerte aux personnes dépendantes voulant assister à la célébration. Une fois par semaine une bénévole vient prier le chapelet et chaque dimanche il y a la possibilité de communier.

- **Les soins médicaux et kiné**

Chaque résident a le choix de son médecin et de son kiné et de l'hôpital en cas d'hospitalisation.

La direction peut, dans l'intérêt du résident imposer un examen médical par le médecin de garde ou une hospitalisation si l'état de la personne âgée paraît préoccupant.

- **La chambre**

Elle peut être meublée partiellement par le résident. La décoration est laissée à leur goût. Et dans la mesure du possible l'aménagement est réalisé avant l'entrée. La chambre est le domaine privé du résident. La direction veille à ce qu'elle soit le lieu d'intimité pour le résident dans le respect de sa vie affective, relationnelle et sexuelle, quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre.

- **Comme chez eux.**

Nos résidents peuvent organiser un petit goûter de retrouvaille, d'anniversaire dans la salle polyvalente ou sur la terrasse par beau temps. Nous mettons vaisselle et café à leur disposition. Tartes et gâteaux sont généralement amenés par la famille ou par nos soins si la personne le désire. La maison de repos est un lieu de vie où l'on doit pouvoir inviter « comme avant » la famille à la maison. Souvent, des enfants jouent dans le petit salon.

- **Le conseil des résidents :**

Il permet à ceux-ci de s'exprimer et de favoriser le dialogue avec les membres de l'équipe, la direction, et les familles. Il permet d'accueillir des suggestions, d'évaluer en équipe la réalisation des objectifs contenus dans le projet de vie et d'offrir des activités rencontrant les attentes de chacun.

Projet de vie du Home Saint Vincent de Paul

L'organisation de la journée, les repas, les animations peuvent être au point du jour.

Ce conseil de résident, est donc composé de membres de chaque catégorie citée. Il se réunit une fois tous les trimestres et un rapport, disponible au bureau, est établi lors de chaque réunion. Il peut être consulté par les résidents, les membres de leurs familles ou leur représentant ainsi que par les fonctionnaires chargés de l'inspection.

Des suggestions, des remarques ou des plaintes peuvent être consignées par le résident, son représentant ou sa famille dans un livre se trouvant à l'entrée de l'établissement. Le plaignant sera informé de la suite qui a été donnée à sa plainte.

Le conseil des résidents sera mis au courant du contenu de ces revendications.

« La liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres » les devoirs

- Le bruit.

Les personnes qui le désirent peuvent regarder la TV et écouter la radio dans leur chambre. Après 22 heures, le son doit être mit en sourdine, c'est pourquoi quelques résidents possèdent un casque d'écoute ce qui arrange tout le monde.

- Les animaux.

Pour des raisons d'hygiène, les animaux domestiques ne sont pas autorisés dans la maison à titre permanent. Comme à la maison, nous nourrissons les oiseaux sur la terrasse. Il va de soi que les petits animaux sont les bienvenus lors d'une visite.

- Le respect.

Comme dans toute vie communautaire, il faut que règne la notion de respect mutuel. La direction accorde beaucoup d'importance au respect des personnes.

- du personnel envers nos résidents et leur famille,
- de nos résidents vis-à-vis des autres pensionnaires, du personnel et des visiteurs,
- le respect du travail bien fait,
- et du travail de l'autre.

Un bonjour, un sourire, un petit mot, permettent une vie dans un climat convivial et chaleureux que la direction veut maintenir.

4.3. Le séjour du résident.

Notre maison veut assurer la vie dans une ambiance humaine et conviviale. Les résidents, même sans famille ou délaissés par leurs proches, ne sont jamais seuls. Nous nous efforcerons de tout faire pour apporter tous les services qui contribuent au confort et au bien-être du résident. Pas seulement dans les services de soins, mais aussi et surtout dans les rapports humains.

Projet de vie du Home Saint Vincent de Paul

Notre résidence doit être le « home » de tous, dans le sens du terme anglais qui signifie maison. Le résident est chez lui et malgré les contraintes de la vie en communauté, les informations collectées par l'ensemble du personnel doivent permettre à l'équipe de mieux l'encadrer, le soutenir. Notre maison est familiale et chacun est le soutien de l'autre.

4.4. La famille.

Il est très important pour la personne âgée de même que pour nous d'avoir une bonne relation avec la famille. Les familles sont les bienvenues à tout moment. Régulièrement, elles proposent leur aide lors de certaines activités. L'entrée d'un proche dans une maison de repos n'est pas chose facile. Notre devoir est donc de les comprendre et de les aider à passer ce cap.

Nous désirons qu'un dialogue constructif s'établisse entre la famille, la direction et le personnel. L'ensemble de l'équipe est à l'écoute et la direction est présente aussi en début de soirée ou sur rendez-vous. Tout au long de la vie de l'aîné au sein de la maison, la famille sera invitée régulièrement aux diverses activités ainsi qu'au conseil des résidents. Notre établissement est une maison de repos et ne possède pas la structure ni le personnel adapté aux soins de personnes fortement dépendantes. Alors, lorsque le résident est en perte d'autonomie les familles sont invitées à renforcer l'équipe à certain moment (par exemple lors du repas) pour permettre le maintien de leur parent jusqu'à la fin de sa vie.

5. Les bénévoles :

Nous voudrions attirer l'attention tout particulièrement sur notre équipe de bénévoles sans qui beaucoup de nos animations, sorties, ...ne seraient pas possible. Qu'ils en soient remerciés tout particulièrement.

« Le bénévole » c'est quelqu'un qui par définition « donne » quelque chose de très précieux à notre époque c.-à-d. son « temps ». C'est un acte gratuit de générosité.

Leur aide nous est précieuse car :

- Ils accompagnent les résidents lors des sorties,
- Ils donnent un coup de main lors des anniversaires,
- Ils décorent la maison selon les saisons et les fêtes,
- Ils sont rappelables la nuit en cas de soucis,
- Ils vont chercher les repas pendant les weekends
- Ils jouent les taxis pour nos pensionnaires
- Ils organisent avec la direction et l'animation de plusieurs grosses activités,
- Ils viennent jouer ou simplement discuter avec nos résidents...

Les bénévoles marquent l'ancrage de notre maison aux villages de Xhoffraix, Mont et Longfaye.

6. L'animation :

6.1. Pourquoi, pour qui, par qui ?

« Animation » du mot latin « anima » peut se traduire de différentes manières : « vie », « âme », « esprit ».

Projet de vie du Home Saint Vincent de Paul

Animer ne veut pas dire « activer », mais rencontrer les besoins et les désirs de chacun et pouvoir y répondre. Tout dans l'environnement de la maison participe à l'animation et pour cela, il doit y circuler un courant de communication. L'animation c'est aussi la vie de tous les jours, le contact avec chacun.

- ◆ Consacrer 10 minutes à la dame aveugle pour lui faire faire une petite promenade car elle est angoissée, c'est de l'animation.
- ◆ Permettre à toutes les personnes même grabataires de prendre leur repas dehors quand il fait beau, c'est de l'animation.
- ◆ Prendre le temps parfois de boire une tasse de café avec eux à 14 hrs et écouter « la blague » que 20 fois déjà ils vous ont raconté, c'est de l'animation.
- ◆ Communiquer avec la personne tout en dépoussiérant sa chambre, c'est de l'animation.
- ◆ Mettre une note d'humour dans certaines circonstances, c'est de l'animation.

Notre structure ne possède pas à proprement parler d'équipe animation mais chacun à son niveau, femme d'ouvrage, auxiliaire de soins, infirmière, directrice, peut le faire. Il ne faut pas nécessairement un diplôme ad hoc, il faut de la chaleur humaine et savoir se donner.

Les activités tiennent les personnes en rapport les unes avec les autres.

« L'homme se fait en faisant quelque chose »

Il est heureux quand il crée, quand il s'exprime. Toute activité contribue à l'expression de soi. La personne s'exprime par tout acte qu'elle accomplit, du plus simple comme manger et dormir comme au plus élaboré comme chanter et danser. Il faut ralentir, diminuer le régime de son moteur, vivre à un rythme moins accéléré. Pour que la personne soit épanouie, elle doit vivre les activités à son rythme.

Lorsqu'il vit sur une grille du temps souple, le résident peut savourer sa propre vie, ses actions, ses inactions.

Les choses ne sont pas faites parce qu'elles doivent être faites, mais pour le plaisir de les faire.

Lors de la crise du COVID, les résidents accompagnés du personnel et de la direction sont devenus les acteurs de leurs activités. Au sortir de la crise et après une petite formation pour quelques bénévoles et membres du personnel, le **Conseil d'animations** a vu le jour. A chaque saison, la direction, des bénévoles, le personnel et surtout des résidents qui le désirent, proposent des activités et concoctent le programme du trimestre. Les résidents qui le désirent deviennent acteurs des animations et responsables de certaines activités (ex : jeu de cartes) Rien n'est imposé, le conseil invite les personnes à participer à la vie de la maison.

6.2. Les activités récurrentes :

- Jeux de sociétés, de cartes...
- Chants ; la chorale « Chœur d'argent »
- Goûter d'anniversaire
- Atelier de bricolage
- Les Papy-Mamy surfeurs animés par la bibliothèque de Malmedy
- Les ateliers culinaires
- La gym avec une kiné
- Les petits déjeuners « hôtel »
- Activités bien-être (réflexologie, bain)
- Etc.

Projet de vie du Home Saint Vincent de Paul

6.3. Les activités particulières :

- Le marché de Noël
- Le père Noël de la jeunesse
- La Saint-Nicolas
- Le carnaval
- La nuit de mai
- La fête des aînés

6.4. Les sorties :

- Le cinéma 1x par mois
- La visite de musée (Aquarium)
- Tous les 2 ans un voyage à la mer du nord de 4 jours
- Banneux
- Etc.

6.5. Les projets :

- La réalisation d'album photos souvenirs par année
- L'aménagement de la seconde partie du jardin
- L'atelier image 3D proposé par la plateforme des soins palliatifs.
- La chorale ira chanter dans l'école du village, au Tschession...
- Poursuite des échanges avec l'école Néerlandaise (lettres, visio-conférences)
- Inviter des enfants à passer l'après-midi avec les résidents

7. Conclusions :

Notre projet de vie comporte une grande partie d'humanisation et de social. Le projet s'adresse à une population de caractère rural. C'est la maison de repos du village, c'est un patrimoine à conserver et ce sont les personnes âgées du village et de l'entité qui la fréquentent en priorité. Avec 24 pensionnaires, notre maison reste conviviale et gardera donc un caractère familial et humain.

« Les « personnes âgées » ne sont pas des assistés mais un capital de sagesse et de disponibilité à valoriser. »